

Règlement du tournoi sénior d'Ussel

- Art. 01** Le tournoi est autorisé par la Ligue Badminton du Limousin et par la FFBA sous le numéro :
.....
- Art. 02** Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBA et du présent règlement.
- Art. 03** Tout participant doit être en règle avec la FFBA et doit être en possession de sa licence compétition pour la saison 13/14 qu'il présentera à la table de marque à son arrivée.
- Art. 04** Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
- Art. 05** Le juge arbitre, Laurence URBANIAK, est désignée par le comité d'organisation : ses décisions sont sans appel.
- Art. 06** Le juge arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.
- Art. 07** Le cachet de la poste ou la date de réception du mail feront foi pour la prise en compte et la clôture des inscriptions.
- Art. 08** Tous les tableaux de simple homme et dame ouverts seront composés de poules de 4 joueurs (ou à défaut de 3 joueurs). Tous les tableaux de double mixte ouverts seront composés d'une poule unique de 4 équipes (voire 5 équipes pour certaines poules). Tous les tableaux de double homme et dame ouverts seront composés d'une poule unique de 5 équipes (pas de sortie de poule - en cas d'inscriptions insuffisantes, certaines poules pourront ne comporter que 4 équipes).
- Art. 09** Le tournoi est ouvert aux joueurs classés C, D ou Non Classés (minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans) en Simple, en Double et en Mixte. Les poules de Double et de Mixte seront constituées par niveaux prenant en compte à la fois le classement et la moyenne Cppp. Un joueur classé C dans au moins une catégorie (Simple, Double ou Mixte) et s'inscrivant en Double ou en Mixte, jouera forcément dans les poules les plus hautes, et ce quel que soit le classement de son partenaire.
- Art. 10** Seul le représentant du club dûment identifié le jour du tournoi, pourra porter réclamation auprès du juge arbitre.
- Art. 11** Les volants officiels du tournoi sont : YONEX AeroClub 07 pour les séries C et D et YONEX mavis 370 pour les séries NC. Ces volants seront en vente sur le lieu de la compétition. Seuls ces volants seront utilisés en cas de litige. Les volants sont à la charge des joueurs au partage égal entre les deux paires.
- Art. 12** Le temps minimum de repos entre deux matches est de 20 minutes. Ce temps pourra être réduit avec l'accord de l'intéressé.
- Art. 13** Les joueurs ont 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.
- Art. 14** Après l'appel de son match et passé un délai de cinq minutes, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré "forfait".
- Art. 15** Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun des joueurs ne sera autorisé à quitter le terrain sans la permission du juge arbitre.
- Art. 16** Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le juge arbitre, les arbitres (ou faisant office), les coaches (aux arrêts prévus) et le personnel médical autorisé par le juge arbitre.
- Art. 17** Les matches seront auto-arbitrés.
- Art. 18** Tout volant touchant une structure (plafond) du gymnase sera compté FAUTE même au service. Tout volant touchant les supports ou obstacles mobiles sera compté LET au service et FAUTE en jeu.
- Art. 19** Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.
- Art. 20** Les classements pris en compte sont ceux entrés en vigueur au 1^{er} septembre 2014. Les moyennes Cppp prises en compte sont celles calculées lors de la constitution des tableaux.
- Art 21 :** Les simples se dérouleront le samedi, les doubles et mixtes se dérouleront le dimanche.
- Art. 22** Toute participation implique l'adoption du présent règlement.